



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 51267

Texte de la question

Dans un rapport intitulé « Tabac ou santé dans l'Union européenne : passé, présent et futur » que la Commission européenne vient de présenter, des experts estiment que, pour être efficaces dans la lutte antitabac, les États devraient consacrer des budgets de l'ordre de un à trois euros par habitant. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale à quel montant s'élèvent les crédits gouvernementaux affectés à cette action en 2002, 2003 et 2004 et les perspectives pour les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51267

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8974